

Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) :

Marie-Hélène Gaudreau invite la population à signer la pétition

Laurentides–Labelle, le 25 octobre 2023 – La députée de Laurentides–Labelle, Marie-Hélène Gaudreau, se désolé que plusieurs PME et organisations à but non lucratif de la région écopent des ratés du programme « Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) » mis en place durant la pandémie. La députée bloquiste demande au gouvernement de non seulement reporter la date de remise de prêt, mais aussi de respecter les ententes signées par les demandeurs.

Une pétition, parrainée par la députée de Laurentides–Labelle, est d'ailleurs présentement en ligne sur le site de la Chambre des communes à ce sujet. « J'invite toutes les personnes concernées par ce programme du CUEC et la population sensible aux réalités de nos entreprises à apposer leur signature en guise de soutien », demande Marie-Hélène Gaudreau.

« Tous les secteurs d'activités ressentent les contrecoups du présent contexte inflationniste. Il est d'autant plus important que le gouvernement fasse respecter les ententes signées dans le cadre du CUEC », avise la députée Gaudreau.

« Actuellement, les inquiétudes grandissent alors que la date limite de remboursement des prêts accordés dans le cadre de ce programme approche à grands pas. Si les PME et les OBNL n'ont pas remboursé leurs prêts d'ici le 18 janvier prochain, elles perdront les subventions qui leur ont été accordées. Il est essentiel que le gouvernement fédéral ne tourne pas le dos à nos PME et qu'il permette aux entreprises qui ont été fragilisées par la pandémie de négocier des accords pour étaler le remboursement du CUEC. Il serait injuste de laisser tant d'entreprises fermer leurs portes sans intervenir », déplore Mme Gaudreau.

La députée de Terrebonne, Nathalie Sinclair-Desgagné, et le député de Berthier–Maskinongé, Yves Perron, ont d'ailleurs questionné plusieurs ministres sur cette importante question plus tôt cette semaine. Il est possible de visionner leurs interventions ici : [Programme CUEC – Le gouvernement doit entendre raison](#).

La pétition a été initiée par François Laroche qui s'est vu annoncer n'avoir pas droit à la partie subvention de 10 000 \$ seulement après avoir remboursé le prêt de 30 000 \$, tel que stipulé dans l'entente du CUEC, signée en pleine pandémie. Personne, ni à l'institution financière ni au gouvernement n'a pu informer monsieur Laroche sur les motifs de sa non-admissibilité, alors qu'il avait pourtant été approuvé et a respecté sa part du contrat dans les délais prescrits.

Il est possible de signer la pétition en ligne sur le site de la Chambre des communes jusqu'au 23 novembre prochain : [Pétition e-4645 - Pétitions \(noscommunes.ca\)](#).

– 30 –

Source :

Maryse Larente, directrice de circonscription et des communications

Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle

maryse.larente.338@parl.gc.ca

819 440-3091